

**Décision portant désignation des Présidents des jurys d'admission
aux concours d'Internats Vétérinaires pour la rentrée de septembre 2027**

Vu le livre VIII du Code Rural et de la pêche maritime, notamment le 3° de l'article R. 812-65 ;

Vu l'arrêté du 13 avril 2021 fixant les modalités d'habilitation des écoles nationales vétérinaires ;

Vu l'arrêté du 13 avril 2021 modifié relatif au diplôme national d'internat des écoles nationales vétérinaires ;

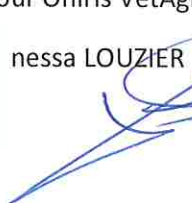
Vu l'arrêté du 20 octobre 2021 habilitant les écoles nationales vétérinaires à délivrer des diplômes nationaux d'enseignement vétérinaire modifié et notamment son annexe,

Conformément aux conclusions de sa réunion du 17/09/2026, le collège des directeurs des ENVF décide de désigner en tant que Présidents des concours d'internats vétérinaires :

- ✓ Concours pour les Animaux de compagnie : Vanessa LOUZIER, Directrice générale d'Oniris. Suppléant : Jean-Marie BACH, DG adjoint ;
- ✓ Concours pour les Nouveaux Animaux de compagnie : Renaud TISSIER, directeur de l'ENVA, Suppléant : Henry CHATEAU, directeur des formations ;
- ✓ Concours pour les animaux de production : Pierre SANS, directeur de l'ENVT ; suppléante : Caroline LACROUX, directrice adjointe
- ✓ Concours pour les Equidés : Frédérique PONCE, Directrice générale adjointe de VetAgro Sup, suppléant Sébastie LEFEBVRE, Directeur des formations.

pour les campagnes de recrutement organisées au cours de l'année universitaire 2026-2027 pour la rentrée de septembre 2027.

Fait à Nantes le 30 septembre 2026

Pour L'ENVA, Renaud TISSIER  	Pour Oniris VetAgro Bio, Vanessa LOUZIER  
Pour l'ENVT Pierre SANS 	Pour VetAgro Sup, Mireille BOSSY 